



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2026

EN ATTENTE DE VALIDATION PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Présents : Yvan AUGER, Albin BOUVERET, Christian BRUNEEL, Jocelyne CART-LAMY, David COLANGE, Marie-Angélique COTTER, Yannick FOUCAULT, Estelle JANIER-DUBRY, Denis MARTIN, Frédéric OLLITRAULT,

Absents excusés : Laurent BLONDEAU, Benoît PIARD (Pouvoir à C.BRUNEEL), Dominique SAVARY (Pouvoir à Y.FOUCAULT)

Absents : François FENIET, Fabien MOREL, Jérémie PIARD.

1) Nomination du secrétaire de séance et approbation du compte-rendu

Mme COTTER Marie-Angélique est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 27 février 2026 est approuvé à l'unanimité.

Le Maire demande au Conseil l'ajout d'un point à l'ordre du jour : Complément d'information concernant la mise en place du Compte Epargne Temps (CET). Le Conseil municipal émet un avis favorable

2) Approbation du Compte Financier Unique (CFU)

Considérant que le Compte financier unique met en évidence les informations clés sur la situation budgétaire et financière de la Commune ;

Considérant que le Compte financier unique est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, simplifiant leurs travaux préparatoires à sa production ;

Considérant que ce Compte financier unique remplace les anciens comptes administratifs et de gestion ;

Considérant que Monsieur le Maire n'a pas participé au débat, ni au vote de ce Compte financier unique ;

Vu les rapports de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 de la commune :

BUDGET PRINCIPAL

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2025	1 400 157.38 €	1 533 988.09 €	133 830.71 €
	Résultats antérieurs reportés (2024)	0.00 €	10 895.39 €	10 895.39 €
	Résultats à affecter			144 726.10 €

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2025	629 024.77 €	457 565.82 €	-171 458.95 €
	Résultats antérieurs reportés (2024)	0.00 €	337 864.58 €	337 864.58 €
	Résultats à affecter			166 405.63 €

BUDGET CHAUFFERIE

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2025	49 641.50 €	83 320.03 €	33 678.53 €
	Résultats antérieurs reportés (2024)	0.00 €	32 731.86 €	32 731.86 €
	Excédent/déficit			66 410.39 €

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2025	632 684.04 €	625 214.06 €	-7 469.98 €
	Résultats antérieurs reportés (2024)	17 096.10 €	0.00 €	-17 096.10 €
	Excédent/déficit			-24 566.08 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2025	33 866.82 €	43 330.56 €	9 463.74 €
	Résultats antérieurs reportés (2024)	0.00 €	134 524.66 €	134 524.66 €
	Excédent/déficit			143 988.40 €

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2025	56 311.58 €	44 955.00 €	-11 356.58 €
	Résultats antérieurs reportés (2024)	0.00 €	22 334.34 €	22 334.34 €
	Excédent/déficit			10 977.76 €

Les différents CFU représentant les 3 budgets sont adoptés à l'unanimité (M.le Maire n'a pas participé au débat, ni au vote)

3) SIDEC : Motion sur la compétence de distribution d'énergies

M. Le Maire propose de réaffirmer l'appartenance de la compétence « distribution d'électricité et de gaz » auprès du SIDEC. Le conseil décide à l'unanimité de valider cette motion.

4) Instauration du Compte Epargne Temps

Lors de la séance du conseil municipal du 27 février 2026, le conseil a validé la mise en place d'un compte épargne-temps (CET) à destination de l'ensemble des agents de la commune. En complément de cette décision, M. le Maire propose de ne pas autoriser la monétisation des jours déposés sur le CET. Les jours de congé épargnés devront donc être utilisés sous forme de congés. Le conseil valide à l'unanimité.

5) Questions diverses

La séance est levée à 18h40

Fait à Nanchez, le 13 mars 2026.

Le Secrétaire de séance,
Marie-Angélique COTTER



Le Maire,
Yvan AUGER

